

	Adventices	Prélevée	Post-levée	Coût indicatif (€/ha)
<p>Prélevée seule Infestation faible à modérée, sols hydromorphes (passage de postlevée pas toujours possible en sortie hiver).</p> <p>Pois d'hiver : Très faible contrôle des levées printanières.</p>	Capselle, coquelicot, chénopode, pensée, stellaire. Moyen sur fumeterre et renouée	PROWL 400 3 l (1)		39
	+Ethuse, ammi-majus et gaillet. Léger renfort renouées	PROWL 400 3 l (1) + CENTIUM 36CS 0,2 l		63
	Ammi-majus, Ethuse, gaillet, renouée des oiseaux, chénopode, matricaire, véronique de perse, capselle, stellaire, laitron	TOUTATIS DAMTEC 2,4 kg		71-85
		CHALLENGE 600 ou COLT 2 l + CENTIUM 36 CS 0,2 l		
	+ coquelicot, crucifères, morelle	NIRVANA S 2,5-3 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l		
	+ renfort renouée liseron et fumeterre (pression modérée)	BISMARCK (5) 1,6 l + CHALLENGE 600 ou COLT 1,6 l		74-88
		NIRVANA 3,5-4 l		
	Spectre large e/ou renfort sur la sortie hiver	CHALLENGE 600 ou COLT 2,5 l + PROWL 400 1,5 l (1)		95
CHALLENGE 600 ou COLT à 2 l + NIRVANA S 2 l			102	
Avec meilleur effet gaillet et mercuriale	CHALLENGE 600 ou COLT 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l		120	
<p>Prélevée puis postlevée Infestation forte à très forte. Contrôle des levées printanières (renouées, etc..)</p>	Crucifères, coquelicot, chénopodes, gaillet, matricaire, renouées, véronique de perse, laitron	COLT 2 l	COLT 0,25 à 0,5 l + BASAGRAN SG (4) 0,15 à 0,3 kg selon la pression OU COLT 0,25 à 0,5 l + CORUM 0,3 à 0,5 l + adjuvant en 1 ou fractionné en 2 passages (2)	77-93
		NIRVANA S 2 à 2,5 l	COLT 0,25 à 0,5 l + BASAGRAN SG (4) 0,15 à 0,3 kg selon la pression OU COLT 0,25 à 0,5 l + CORUM 0,3 à 0,5 l + adjuvant en 1 ou fractionné en 2 passages (2)	58-90
	+ ammi-majus, ethuse	TOUTATIS 2 kg ou BISMARCK (5) 1,5 l + COLT 1,5 l	COLT 0,25 à 0,5 l + BASAGRAN SG (4) 0,15 à 0,3 kg selon la pression OU COLT 0,25 à 0,5 l + CORUM 0,3 à 0,5 l + adjuvant en 1 ou fractionné en 2 passages (2)	98-130
	Crucifères, coquelicot, chénopodes, stellaire, gaillet, matricaire, pensée, renouées (efficacité moyenne en pois d'hiver), véronique de perse, laitron	PROWL 400 2,5 à 3 l (1)	COLT 0,5 l + BASAGRAN SG (4) 0,3 kg en 1 ou fractionné en 2 passages (2) OU COLT 0,5 l + CORUM 0,5 l + adjuvant en 1 ou fractionné en 2 passages (2)	56-87
<p>Postlevée seule Infestation moyenne. Contrôle des levées printanières (chénopodes, renouées, etc..)</p>	Ethuse, fumeterre, matricaire, renouées (insuffisant sur renouée liseron et renouée des oiseaux), crucifères		CORUM 1 l + adjuvant (3)	67
			CORUM 0,6 l + adjuvant (3) x 2 passages (2)	80
	Crucifères, éthuse, fumeterre, chénopode, stellaire, matricaire, renouée (insuffisant sur renouée des oiseaux), pensée, véroniques. Moyen sur ammi-majus, coquelicot et laitron		PROWL 400 1 l (1) puis BASAGRAN SG (4) 0,6 kg (6) OU PROWL 400 0,6 à 1 l (1) (6) puis CORUM 0,8 à 1 l + adjuvant	51-80
		+ gaillet et renfort coquelicot. Insuffisant sur renouée liseron, renouée des oiseaux, éthuse et ammi-majus		COLT 0,25 l + BASAGRAN SG (4) 0,15 kg x 2 passages (2) OU COLT 0,25 l + CORUM 0,25 l + adjuvant x 2 passages (2)
			CHALLENGE 600 ou COLT 0,5 l + BASAGRAN SG (4) 0,3 kg OU CHALLENGE 600 ou COLT 0,5 l + CORUM 0,5 l + adjuvant	
	Bleuet voire chrysanthème, efficacité moyenne attendue		BASAGRAN SG (4) 1,1 kg OU CORUM 1,25 l + adjuvant	70-84
Chardon des champs		TROPOTONE 3 l (traiter par tâche pour raison de sélectivité)	73	

(1) Ou Baroud SC ou Pentium Flo

(2) 2 passages à 8-10 jours (pois de printemps) ou 10-15 jours (pois d'hiver) d'intervalle, pour améliorer l'efficacité à condition de débiter les applications sur adventices de cotylédons à deux feuilles

(3) Dash HC ou Actirob B

(4) Basagran SG : uniquement sur pois de printemps. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la bentazone en automne et en hiver.

(5) Application de mars à novembre uniquement

(6) Mélange entre Corum et Prowl ou Basagran SG et Prowl interdits du fait de l'évolution de la classification dans le classement CLP (ajout de la mention H631d)

En programme de postlevée : 2nd passage selon délai réglementaire (DRE) soit 6 heures

(N.B) en l'absence d'application d'acilonifén en pré-levée, Challenge 600 peut être appliqué en postlevée